

CDVM

مجلس القيم المنقولة

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/24/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société First Commercial Estate Compagny, représentée par Monsieur Said Alj, a déclaré le 25 août 2009, avoir cédé sur le marché central, le 18 août 2009, 126.718 actions Label Vie, au cours unitaire de 1.150 dh, franchissant, à la baisse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société First Commercial Estate Compagny ne détient plus aucune action de la société Label Vie.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières